



CTR SIAé :

Ils perdent leurs nerfs !

Au cours du comité technique ministériel (CTM) du 5 avril 2018, la création d'un CTR du SIAé a été évoquée. Le texte créant ce CTR sera présenté au CTR du 20 avril.

Force Ouvrière a rappelé son accord à la création d'un CTR du SIAé, « désarrimé » de celui de l'armée de l'Air. Nous avons en l'occurrence déjà défendu cette position en 2014. A cette époque, l'armée de l'Air s'y était farouchement opposée, considérant que le SIAé lui « appartenait » et que le service n'avait pas vocation à posséder sa propre instance de concertation.

Quatre années plus tard, nous n'avons pas changé de position, pas plus que nous n'avons eu la prétention de dicter notre conduite à l'administration qui, selon les élucubrations de la cgt, aurait en quelque sorte obéi à une injonction de **FO** après de basses manœuvres.

A les entendre, la création d'un CTR SIAé porterait les germes d'une privatisation du service, son « décrochage » de l'armée de l'Air étant annonciateur d'une disparition pure et simple du SIAé. Curieux revirement de la part d'une organisation qui s'était opposée à la création du SIAé et par voie de conséquence à son rattachement à l'armée de l'Air. La cgt le claironnait d'ailleurs haut et fort dans un tract du 7 mars 2008 et revendiquait même « l'édification d'un pôle public national de défense dans lequel le SIAé et ses missions auraient toute leur place ». Ils avaient donc bien avant **FO**, en allant plus loin qu'elle, envisagé la séparation entre l'armée de l'Air et le SIAé. Et l'édification d'un pôle public national, ça n'est pas déjà un embryon d'EPIC qui ne dirait pas son nom ?

Soyons sérieux deux minutes : on veut bien croire que les inspirateurs des très sarkoziens accords de Bercy tentent de justifier l'existence des CTR, mais de là à considérer que ces mêmes CTR conditionnent le rattachement organique d'un service, ça constitue au mieux un mensonge et au pire un délire ne visant encore une fois qu'à « se payer **FO** ». Il est en l'occurrence presque drôle de voir la cgt défendre l'existence du CTR Air par le seul maintien du SIAé en son sein, considérant le combat relatif à la place des civils à l'armée de l'Air perdu d'avance. Les révolutionnaires sont bien timorés cette année !

En réponse à l'accusation régulière, comme une litanie, contre **Force Ouvrière** qui serait remerciée pour « services rendus lors de la casse du statut des OE », nous rappellerons là aussi à la cgt d'apprendre la cohérence et ne pas voter en CTM ce qu'elle a rejeté en 2016. Laper la soupe dans laquelle on a craché n'a jamais été très glorieux.

Force Ouvrière le revendique et l'assume, comme en 2014 : le CTR Air ne donne satisfaction ni aux agents de l'armée de l'Air ni à ceux du SIAé. Par ailleurs, dans la mesure où le CTR Air est déjà scindé en deux (SIAé le matin et bases aériennes l'après-midi), il est temps pour le SIAé d'assumer seul le dialogue social face à ses organisations syndicales. Il est de notre responsabilité de le déclarer, libre à chaque organisation syndicale de se déterminer en fonction de ses positions et des attentes de ses mandants. Nous ne demandons pas plus à la cgt qu'aux autres d'être d'accord avec nous. Nous affichons clairement nos positions mais nous n'accusons pas pour autant les fédérations opposées à nos revendications de calculs électoraux ou de « basses manœuvres ». Les élections de fin 2018 n'autorisent pas tout.

Paris, le 17 avril 2018

